

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année forment la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album, etc.

REVUE DE PARIS.

25 décembre 1846.

Le théâtre vient de se donner ses saturnales. Il s'est joyeusement emparé de tous les petits faits dont s'alimente notre chronique hebdomadaire.

Voici d'abord le théâtre du Palais-Royal avec sa Poudre-Coton, et son héros Casque-à-Mêche, honnête bonnetier, qui a perdu la tête en apprenant que le coton est devenu incendiaire.

sentée au spectacle de la cour par Mme la duchesse de Montpensier, qui n'a pas encore 15 ans, mais que sa qualité de femme mariée place au rang et admet aux privilèges des grandes personnes.

L'hiver sévit, la neige tombe, les nuits s'allongent et les salons s'illuminent. La danse a fait sa rentrée; nous aurons bien des danses cet hiver, et Paris sera piqué de la tarentule dans tous ses talons.

L'année 1846 aura causé du bruit dans le monde par ses mariages illustres, et il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé. M. Liszt s'est marié en Allemagne.

Si l'Opéra perd ses tenors, on serait tenté de croire aussi que ses danseuses lui font faux bond et l'abandonnent. Il est vrai que ces dames ont le pied leste et l'humeur légère.

terrain. Cette population gigantesque est répartie dans trente-trois mille maisons, et circule dans dix-sept cents rues, ruelles, quais et boulevards.

Grandes nouvelles, Alexandre Dumas, qui massacre en ce moment l'Afrique une quantité innombrable de moineaux français, en compagnie de Gérard, cet intrépide tueur de lions inventé par M. Léon Bertrand.

Nous prions donc nos lecteurs de lire très attentivement ce qui suit. Ces lignes nous coûtent assez cher, et nous avons fait, en les payant CINQUANTE-HUIT CENTIMES la pièce, un assez grand sacrifice pour que nos abonnés nous en dédommentent en les lisant.

SOMMAIRE DE QUELQUES UNS

DES 12 VOLUMES

QU'A SON RETOUR D'AFRIQUE PUBLIERA M. ALEXANDRE DUMAS.

1er VOLUME.—L'auteur fait connaître agréablement ses préparatifs de voyage. Il donne la description de sa personne et de sa garde-robe; la description de ses amis et de leur garde-robe.

2e VOLUME.—Description et histoire de Madrid; honneurs que l'auteur y reçoit. So promenant dans la campagne, il tue un taureau furieux qui s'était échappé du cirque.

3e VOLUME.—Forcé de quitter Madrid pour échapper aux fureurs de plusieurs duchesses qui, ne pouvant toutes l'épouser, veulent par jalousie le faire assassiner, l'auteur se déguise en son nègre et parcourt ainsi plusieurs villes dont il fait l'histoire et la description.

Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles. Se faire un beau rempart de mille fusillades.

4e VOLUME.—Description de l'Alhambra. Histoire du dernier des Abencerrages, mal su et surtout mal conté par M. de Châteaubriand.

5e VOLUME.—L'auteur, rêvant sur les bords de la mer, est enlevé par des pirates marocains. M. Jadin le suit à la nage. Harangue de l'auteur aux pirates pour les décider à relâcher M. Jadin qui se noyait.

6e VOLUME.—Le cours de M. Jadin opère une révolution intellectuelle dans le Maroc. Le mérite de l'auteur n'est plus ignoré. Il consent à épouser la princesse et devient grand vizir.

7e VOLUME.—Sédition dans la garde noire; qui veut placer l'auteur sur le trône. L'empereur s'alarme, et exige que l'auteur se débarrasse de cette couleur bronzée qui fascine la garde noire.

8e VOLUME.—Comment l'auteur a été mal traité et comment M. Jadin le rappelle à la vie. Un soldat de la garde noire, dévoué à l'auteur, s'étrangle de ses propres mains et se met à sa place, pour lui donner le temps de s'enfuir.

9e VOLUME.—Considérations politiques et littéraires sur le Maroc, rédigées par l'auteur pendant sa fuite. Biographie de l'empereur Tacefin, chef de la dynastie des Almohades.

10e VOLUME.—Histoire et description de l'Algérie. Prise d'Alger. Plan de colonisation. Le trappiste par amour, épisode. Décadence du Théâtre-Français sous M. Buloz.

11e VOLUME.—L'auteur se rend de Constantinople à Tombouctou. Description du pays. De la culture des céréales. Il découvre plusieurs villes romaines, en prend plusieurs autres d'assaut, détruit quinze ou vingt bandes de brigands arabes et pacifie le désert.

Table listing subscribers: Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun; District de Québec: Aux commissaires d'écoles, 100; Aux curés, 100; Trois-Rivières: Aux commissaires d'écoles, 50; Aux curés, 50; de Montréal: Aux commissaires d'écoles, 200; Aux curés, 200; A l'auteur, 12; Aux souscripteurs, 70.

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez MM. F. FABRE & CIE, à Montréal.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

LES sous-ignés disposent maintenant de leurs fonds d'étendu de voitures d'hiver, à une réduction de 25 pour CENT de leurs prix ordinaires.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au sous-igné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées.

LIBRAIRIE CANADIENNE

No. 3. Rue St. Vincent.

PRIX REDUITS Et à 5 Pour 100

Meilleur marché que partout Ailleurs.

LES sous-ignés viennent de REDUIRE de NOUVEAU les PRIX des LIVRES en usage dans les Ecoles Élémentaires, et ils les vendent à 5 pour 100 MEILLEUR MARCHÉ que PARTOUT AILLEURS.

E. R. FABRE & CIE.

A VENDRE,

UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique ou Marché-Neuf, de 103 pieds de front, sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chacune, y compris les passages, voûtes et autres bâtisses.

LACOSTE & MORIN Notaires Publics.

Bureau coin des Rues St. Laurent et des Fortifications. 28 Janv. 1847

verains du monde, y compris le roi de Tomhouctou.

12e ET DERNIER VOLUME.—L'auteur revient par une route qu'il invente. Il passe à la Mecque. Coup-d'œil sur Mahomet. L'auteur salue Méhémet-Ali et lui propose un plan de canalisation du Nil. Description des Pyramides.—Que M. Buloz entend fort mal les décorations et les costumes d'Aboufar. Critique du théâtre de Ducis. L'auteur à Rome. Conseils à la Paupauté. L'auteur arrive à Paris. Il est fait pair de France, afin de pouvoir combattre plus efficacement la fausse direction que M. Buloz donne au Théâtre-Français. Quatre portraits de l'auteur, par M. Jadin: l'auteur en garde nationale, l'auteur bardé de ses décorations, suite de l'auteur bardé de ses décorations, l'auteur à la tribune; carte générale de l'Europe, l'Asie, l'Afrique... et la Champagne.

FIRMIN LEBRUN.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

—Les journaux de Londres du 28 donnent des nouvelles de Lisbonne apportées par le paquebot du gouvernement le Scourge. Ces nouvelles vont jusqu'au 20 décembre. Aucune affaire un peu sérieuse n'a eu lieu entre les parties belligères; Saldanha est toujours à Cartaxo et das Antas à Santarem. Cependant le bruit courait que ce dernier, laissant 2,000 hommes seulement à Sautarem pour garder la position, s'était porté, avec le reste de ses forces, vers Oporto, menacé par le baron Casal. Mais cette marche de das Antas n'est peut-être qu'une simple supposition, et à Lisbonne on ne savait pas s'il fallait y croire plus qu'à tout le reste, car le gouvernement portugais intercepte les renseignements qui arrivent du théâtre de la guerre et ne laisse pénétrer dans le public que ce qui lui convient.

Il y a eu à Lisbonne quelques tentatives de désordre sans importance et qu'on a réprimés facilement. L'escadre anglaise continue à stationner dans le Tage.

—Woolwich (Angleterre) a pris depuis quelques mois une activité extraordinaire. De nouveaux ateliers ont été construits, et deux mille ouvriers y ont été installés. Ce supplément de travaux porte particulièrement sur la fabrication des machines à vapeur, de l'artillerie et des projectiles.

On dit que le cabinet anglais doit solliciter du parlement un crédit pour construire 30 nouveaux bâtiments, parmi lesquels se trouveront 20 vapeurs de première force. Cette augmentation porterait l'effectif de la flotte anglaise de 671 à 700 bâtiments de tous rangs.

—Il est enfin décidé que lord Stanley conduira l'opposition protectionniste dans la Chambre des Pairs, que lord George Bentinck tiendra la même place dans la Chambre des Communes. Lord Stanley a adressé une circulaire à tous les pairs protectionnistes pour les informer que le Parlement s'assemblera le 19 janvier et pour solliciter leur présence dans la législature dès le commencement de la séance.

—Le gouvernement anglais paraît décidé à demander, à la prochaine session du parlement, l'autorisation d'organiser immédiatement la milice dans les comtés du littoral des trois royaumes, attendu que l'effectif de l'armée de terre, qui s'élève à 100,000 hommes, ne serait pas suffisant pour défendre le territoire, le gouvernement étant obligé de maintenir une armée en Irlande et de nombreuses troupes aux Grandes-Indes. Ces milices seraient organisées plutôt d'après le système des landwehrs prussiens que d'après celui des gardes nationales de France. Elles seraient chargées exclusivement de garder les fortifications des côtes et de repousser tout ennemi qui chercherait à opérer un débarquement. Il paraît certain, en outre, que l'effectif de terre serait augmenté de 50,000 hommes, de manière à ce que 80,000 hommes environ fussent toujours stationnés dans les grands centres de population de l'Angleterre et de l'Ecosse.

— Dans la nuit de dimanche dernier, le feu se déclara dans le château de sir R. S. Adair, baronnet, Flixton Hall, situé près du Bungay. La galerie de tableaux, la bibliothèque ont été entièrement incendiées et malgré tous les efforts des pompiers et des travailleurs, on n'a pu sauver qu'une très faible partie du riche mobilier qui ornait le château. La perte est évaluée à £30,000. Cet accident est attribué à la négligence de quelques ouvriers qui après avoir allumé du feu dans l'un des salons se sont retirés le soir sans l'éteindre.

— Le nombre des faillites constatées à la cour (Court of Bankruptcy) pendant l'année 1846, finissant au 30 novembre, a été de 1,326, dont 320 ont été attribués leur désastre à des spéculations sur les chemins de fer. La période correspondante de 1845 n'avait été que de 1,028; augmentation pour 1846, 298.

— On évalue à 40,000 le nombre des personnes qui ont visité l'exposition annuelle de bestiaux (Smithfield Club cattle Show) L'exposition n'est ouverte au public que pendant 4 jours.

— MM. Cox, Savory & Co., orfèvres et horlogers dans Cornhill, viennent d'être victimes d'un vol considérable. Des voleurs se sont introduits dans leur magasin, à huit heures du matin, à l'aide de fausses clés, et pendant l'absence momentanée du gardien. Ils ont enlevé 149 montres d'or et d'argent d'une valeur d'environ £1,000.

—La frégate à vapeur l'Orénoque, arrivée le 15 à Toulon, apporte des nouvelles d'Alger jusqu'au 22 du courant. Voici ce que nous lisons dans une lettre de cette date :

« Il paraît que la situation politique de l'Ouest, qui, dans ces derniers temps, inspiré de si vives inquiétudes, s'améliore de jour en jour, car on croit pouvoir déjà, sans danger, diminuer l'effectif de la division d'Oran, que l'on trouvait naguère insuffisante.

« Le maréchal-gouverneur, pendant son voyage dans l'Ouest, a pu s'assurer de l'état de paix dans lequel se trouve le pays, et l'on nous a affirmé qu'il était sans inquiétude aucune touchant les projets que les Arabes attribuent à Abd-el-Kader. Ce dernier aurait entièrement épuisé ses ressources et se trouverait réduit à l'impuissance. Au reste, deux faits viennent à l'appui de ce qui se dit à ce sujet : le renvoi d'une partie des cavaliers de la province d'Oran qui avaient suivis la déira dans leurs tribus, et la remise des prisonniers français menonnant une somme d'argent. On attend maintenant avec quelque impatience des nouvelles de notre consul et chargé d'affaires au Maroc, qui doit être en ce moment auprès du sultan Abdherraman. On paraît compter beaucoup, pour compléter la pacification du pays, sur le résultat de la mission que ce diplomate est allé remplir, et qui probablement sera couronnée d'un plein succès.

« Si, dans les circonstances actuelles, on peut s'entendre, et que les troupes françaises et marocaines soient appelées à agir de concert dans le but de porter le coup de grâce à la puissance déjà si compromise d'Abd-el-Kader, nul doute que ce dernier ne soit facilement réduit, car il ne pourra tenir nulle part, à moins toutefois que les renseignements fournis par l'autorité marocaine elle-même, et d'après lesquels l'émir n'exercerait qu'un faible ascendant sur une partie des populations du Maroc, ne soient pas exacts, ce qu'il nous sera toujours impossible de vérifier.

« Les nouvelles qui nous arrivent du centre et de l'est ne sont pas moins rassurantes que celles de l'Ouest.

—Suivant des nouvelles de Varsovie, l'empereur Nicolas avait heureusement échappé au danger très grave qui avait menacé sérieusement sa vie. A la nouvelle de la mort de la fille de S. A. I. le prince Michel, S. M. s'était mise en route pour Varsovie, on se trouvait le grand-duc et était arrivé jusqu'à Niemen. En traversant le fleuve gelé près de Kowno, la glace se rompit sous la voiture impériale, et enfouit dans l'eau jusqu'au dessus des roues. Il fallut les plus grands efforts pour retirer la voiture de l'eau, et là dessus S. M. renonça au voyage, et s'en retourna à Saint-Petersbourg. Aussitôt après l'arrivée de cette nouvelle, le grand-duc héritier présomptif quitta Varsovie et se rendit en toute hâte à Saint-Petersbourg.

— On lit dans le Nottingham Review, cité par le Morning-Chronicle :

« Un combat à coups de poing, tout à fait neuf et singulier, vient de se livrer dans Breache-row East-wood; cette fois, les deux champions étaient le mari et la femme : la femme grande, et le mari petit. Les deux combattants se sont rendus dans un champ, où la femme a revêtu un costume propre au combat, elle a ôté son collier et ses boucles d'oreilles, et elle a provoqué son mari au combat. Une affluence considérable se pressait sur le champ de bataille.

« Le combat a duré près d'une heure; et il y a eu quinze reprises. D'abord la femme a eu les yeux pochés, et plusieurs coups de poing sur le nez ont déterminé une copieuse effusion de sang; mais l'homme a reçu des coups très bien appliqués sur la tête, et à la quinzième reprise un vigoureux coup au-dessous de l'oreille gauche l'a jeté à terre. La femme a été proclamée victorieuse.

— La distribution des prix aux éleveurs de Bestiaux a eu lieu mercredi dernier, dans le local de l'exposition, King-street, Portmans-square. Le prince Albert a obtenu 3 prix et une médaille d'argent, le comte de Warwick, un premier prix et une médaille d'or. Quelques autres membres de la noblesse se trouvent aussi parmi les lauréats.

— Le roi des chemins de fer, M. Hudson, a été élu maire de la ville d'York. Suivant l'usage, il a inauguré son entrée en fonctions par un banquet auquel assistaient les principaux capitalistes et propriétaires de chemins de fer, et un certain nombre de notabilités parlementaires. La plupart des convives, ainsi que l'a fait remarquer lord George Bentinck, avaient quitté Londres le matin même, et leur voyage ne leur a pas coûté ce qu'ils auraient donné autrefois en pour-boire aux postillons. Au départ, le télégraphe électrique a appris aux convives qu'à l'autre extrémité de l'Angleterre, le maire de Newcastle, qui inaugurait aussi par un banquet sa prise de possession, avait à leur santé, ainsi que ses hôtes. M. Hudson et les convives d'York se sont hâtés de lui rendre sa politesse, en lui communiquant leur toast par la même voie.

— Une cause rare, unique peut-être dans les fastes judiciaires, a été appelée à l'audience du tribunal correctionnel de Berlin du 1er décembre. Deux individus ont comparu devant ce tribunal, sous la prévention d'avoir volé et mangé un gros chien de cour. Après l'audition des témoignages à charge et à décharge, le ministère public a conclu contre chaque accusé à 10 thalers de dommages-intérêts, à trois mois de prison et à la perte de la coartelle nationale. Après avoir entendu la défense, le tribunal s'est retiré dans la salle de ses délibérations, d'où il n'est sorti qu'assez long-temps après pour prononcer un acquittement.

— La Feuille militaire de Berlin annonce que la poudre de coton, d'après des essais faits par une commission nommée à cet effet, a été reconnue comme ne pouvant servir pour les usages de la guerre. Les motifs principaux sur lesquels la commission base son verdict sont les suivants : 1o Le coton s'enflamme trop facilement (il fait explosion à 40 degrés R., la poudre seu-

lement à 240 degrés) ce qui rend dangereux son transport, sa fabrication et sa conservation; 2o piérré dans des tuyaux, le coton perd tous ses effets; il faudra donc toujours conserver la poudre ordinaire pour les fusées, etc.; 3o la fabrication des cartouches avec la poudre à coton est extrêmement lente.

— On cite souvent des preuves de la fidélité des chiens pour leur maître, en voici une entr'autres digne d'être signalée : Il y a deux mois environ, quelqu'un embarqua pour l'Afrique un chien de chasse que lui avait donné un habitant de Saint-Omer. Mais l'animal s'était jeté à la mer à Toulon, et jeudi dernier il était de retour chez son ancien maître.

— La ville de Ciotat vient d'être témoin d'un rare exemple de fécondité. La femme d'un menuisier a mis au monde quatre filles toutes vivantes, sans avoir succombé elle-même à ce terrible travail. La mère et les enfants se portent bien. On assure que la dernière venue des quatre petites filles est plus chétive et a des formes plus grêles que les trois autres.

— D'après les dernières nouvelles de Vienne, le prince de Metternich se trouve depuis quelques semaines dans un état de santé très critique; une excitation fébrile, qui succéda à une grande atonie, empêcha le prince de se mettre au lit et le force de passer les nuits assis dans un fauteuil; dans ces moments, on l'entend dire qu'il ne quittera plus le lit une fois qu'il s'y sera mis. Le comte de Munch-Bellinghausen, qui jouit de toute la confiance du prince, passe non-seulement une grande partie du jour, mais aussi une partie de la nuit près de l'illustre malade. (Gaz. de Cologne.)

FRANCE.—Une mesure qu'on ne saurait qu'approuver, dans les circonstances actuelles, vient d'être prise sur le rapport de M. le ministre du commerce.

Le traité de commerce et de navigation conclu, le 26 janv. 1826, entre la France et la Grande Bretagne, dispose que les produits de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique importés sur navires des deux pays, de France en Angleterre et vice versa, n'y seront admis que pour l'entrepôt ou la réexportation.

Cette mesure qui exclut de la consommation française les grains apportés d'Amérique dans les entrepôts anglais, par navires américains, pourrait mettre obstacle à nos approvisionnements en céréales. Le ministre a donc pensé qu'il y avait lieu à la suspendre provisoirement, et une ordonnance royale du 7 décembre, rendue sur son rapport, dispose qu'à partir de la promulgation de cette ordonnance, les grains et farines provenant d'Amérique, qui seront importés soit par navires français, soit navires britanniques, des ports du Royaume-Uni, pourront être admis, jusqu'à nouvel ordre, en France, pour la consommation.

— Le bey de Tunis, avant de quitter Paris, n'a pas montré moins de munificence envers les ministres et les hauts fonctionnaires de l'Etat, qu'il n'en avait déjà déployé en faveur des inondés de la Loire et des indigènes de Paris. Ce prince s'est surtout montré généreux vis-à-vis de M. le ministre des affaires étrangères, qui a reçu pour lui-même une paire de babouches enrichies de diamans, et pour M. Guizot des bracelets précieux; le tout, dit-on, d'une valeur de 100,000 francs. M. Genie, chef du cabinet de M. le ministre des affaires étrangères, a été décoré de l'ordre du Nichan, enrichi de diamans estimés vingt-cinq mille francs. Le bey a donné en outre à tous les membres du cabinet des décorations d'un grand prix. Achmet s'est souvenu que M. le comte Molé, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères, avait couru avec lui une convention; il a voulu faire une visite à M. Molé, à qui il a témoigné sa gratitude par le don d'une décoration fort riche.

— M. Larivière, chargé par le roi de faire le portrait du bey de Tunis, a reçu de S. A. la décoration de Nichan, et une tabatière en or enrichie de diamans surmontée des armes du bey de Tunis.

— Un casseur de grès, travaillant dans les bryères de la montagne de Grand-Râ (Oise), a trouvé à un pied sous terre, près de la roche dite le Cadot, une sorte de marmite contenant une énorme quantité de monnaies romaines de très petites dimensions, qui paraissent remonter à Constantin et à ses successeurs immédiats. Elles sont très-bien conservées; et il y en a dix ou douze livres pesant.

— Un troisième suicide vient de s'accomplir sur le chemin de fer du Nord. Un jeune cultivateur de Courcelles-le-Comte, nommé Nicolas Bedu, s'était épris d'une violente passion pour une jeune fille de la même commune, qui sembla d'abord répondre à son amour et lui promit de devenir sa femme; mais elle oublia bientôt cette promesse pour favoriser les prétentions d'un rival qu'elle épousa dernièrement. Ce mariage jeta Nicolas Bedu dans le plus violent désespoir, et lui inspira la fatale pensée d'en finir avec la vie. Pour accomplir son dessein, il se rendit au chemin de fer entre Boileux et Achiet, pendant la nuit de vendredi à samedi, et attendit le passage d'un convoi; dès qu'il le vit arriver, il se coucha à terre et plaça sa tête sur un rail. L'obscurité empêcha qu'on ne l'aperçût; les roues de la locomotive lui entamèrent profondément le cou et engagèrent son corps sur le rail de manière qu'il eut l'épaule profondément labourée et les jambes brisées. Sa blouse s'étant accrochée aux roues, il fut traîné ainsi à une certaine distance. Ce n'est que le lendemain matin, en faisant l'inspection de la voie, qu'on a trouvé son cadavre à trente-trois mètres environ de l'endroit où des taches de sang indiquaient qu'il avait mis à exécution son funeste projet. On pense que sa mort a dû être instantanée, car on n'a entendu aucun cri. Ce malheureux n'était âgé que de vingt-trois ans.

— On disait à Rome, à la fin du mois dernier, que le Code criminel qui doit régir les Etats pon-

tificaux était déjà prêt. Des juristes distingués, Bruni, Dionisi, Alessandri, Benvenuti, y avait travaillé. Les modifications de l'ancien Code forment le tiers du travail. Les dispositions concernant les délits politiques sont très douces. On croit que ce code sera mis en vigueur au nouvel an.

ECONOMIE POLITIQUE

LIBERTÉ DES ÉCHANGES.

M. Louis Reybaud, député de Marseille, vient de publier un très-remarquable article, sur la marine militaire et marchande française. Le savant monsieur prétend que la décadence de la marine française doit être avant tout attribuée au système protecteur et que la liberté commerciale seule peut la relever.

Nous citons un passage de cet écrit; c'est une éloquentes réponse à toutes les absurdes doctrines des protectionnistes.

« Pour arracher notre marine dit en concluant M. Reybaud à la langueur et à l'affaïssement où un régime vicieux l'a conduite, il faut des moyens plus actifs, des remèdes plus énergiques; il faut autre chose que des expéditions, il faut un principe.»

Ce principe est la liberté de l'échange, la liberté de recueillir partout, sur tous les points du globe, les articles qui offrent quelque convenance à la spéculation, sans que des tarifs inflexibles ou subtils lui soient un obstacle ou un épouvantail. A force de retoucher et de modifier nos lois de douanes, on est parvenu à en faire une œuvre pleine d'embûches et de raffinements.—Toutes ces distinctions ingénieuses de pavillons et de provenances, de poids et de valeur, de zones et de bureaux d'entrée, forment la plus abominable complication qu'on pu enfanter l'esprit humain, et la chose est arrivée à ce point que les familles seules peuvent s'y reconnaître. En dehors même des tendances de cette législation, il y a dans ce seul fait, une cause de trouble et d'hésitation qui paralyse les échanges. L'hésitation du commun des hommes ne se repose avec confiance que sur des lois simples; elle s'éloigne de ce qui porte en soi un caractère d'incertitude et de confusion. De là est né, chez nos capitaines marins et nos armateurs, un sentiment de réserve et de timidité qui les enchaîne à quelques opérations bien connues, et les empêche d'entrer dans la voie hasardeuse des expériences.

Un tarif de douanes simple et modéré, conçu en vue du seul revenu, sobre de catégories, affranchi de mille détails oiseux, invitant à l'échange et ne les repoussant en aucun point, un tarif loyal qui ne serait ni un abri pour les industries pressées ni un piège tendu à l'oubli des formes, telle est la seule et grande mesure dans laquelle notre marine doit se retremper et trouver une régénération qui ne serait point illusoire. Un commerce libre renferme des ressources que nos ports seraient appelés à faire valoir. Retrouvant toute la faculté de leurs mouvements, nos armateurs, nos capitaines iraient partout, au gré de leur convenance, et chercheraient dans la variété des opérations un aliment qui leur est aujourd'hui interdit. Le système des escales prendrait du développement au profit de la navigation et de l'instruction nautique. Comme les Américains, nous aurions des expéditions intermédiaires à la place de ces destinations inflexibles qui sont une cause de ruine pour nos commerçants. D'un marché ingrat on passerait à un marché plus favorisé sans que le glaive des tarifs pesât sur l'armement comme une menace. Enfin, on aurait avec la liberté tous les bienfaits qui en découlent et toutes les qualités qu'elle donne : le génie d'entreprise, la hardiesse, la confiance, l'esprit de spéculation; on s'arracherait à la langueur qui nous tue pour entrer dans une sphère d'activité et de mouvement; on assurerait à la France le rang qui lui appartient parmi les Etats navigateurs. Et tout cela sans efforts, sans lutte, à l'aide d'un mot ou plutôt d'un principe, la liberté.

Il se peut qu'en d'autres toms, et sous l'empire d'une civilisation moins avancée, le monopole ait eu le pouvoir de créer des flottes et des matelots. Cromwell en fit la loi organique de la marine anglaise par son acte de navigation. Mais à travers combien de batailles ce principe s'est-il maintenu! Que de sang versé! Que de territoires conquis! quel immense réseau de domination étendu sur le globe! Comme sanction à ce système, il fallut que l'Asie et l'Amérique fussent converties en bazars anglais, et que le monopole européen devint en même temps un monopole américain et asiatique. Ainsi en est-il de tous les principes qui reposent sur l'oppression et l'exclusion; ils ne se fondent et ne se maintiennent que par les armes. L'acte de navigation de Cromwell a coûté à l'Angleterre deux siècles de combats; il l'a fatalement enchaîné à une suite d'invasions violentes et de spoliations odieuses.

Plus près de nous, un autre peuple, bien jeune encore et presque sans histoire, est parvenu à faire, en moins de cinquante ans, ce que l'Angleterre a mis deux siècles à créer. Les Etats-Unis d'Amérique et, ils possèdent une marine, une belle et florissante marine. Ont-ils eu pour cela recours aux procédés violents et hasardeux de l'Angleterre? Ont-ils fondé, à l'aide du canon, un nouveau monopole à côté du sien? Se sont-ils mis en quête de territoires lointains pour y planter leur drapeau et s'y assurer des débouchés? Ils n'ont rien imaginé, rien essayé de semblable, et pourtant leur entreprise était bien plus difficile que ne le fut celle de Cromwell. Quand l'union arma son premier vaisseau, le pavillon anglais courvrait les mers et le surveillait avec une sollicitude ombrageuse. Cependant les Etats-Unis sont venus à bout de

leur dessein; leur matériel naval, leur mouvement maritime s'élevèrent chaque jour et menacèrent de dépasser avant peu ceux de la Grande-Bretagne. A quel principe l'union américaine a-t-elle demandé cette force? A la liberté. La liberté a tiré pour elle du néant, en moins d'un demi-siècle, 25,000 navires marchands et 180,000 marins du commerce.

C'est que la liberté est le véritable génie des peuples modernes, et que seule elle a le pouvoir de les conduire à la richesse et à la grandeur.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 2 FÉVRIER, 1847.

ENTRÉE DE SON EXCELLENCE LE COMTE D'ELGIN DANS MONTRÉAL.— SON INSTALLATION COMME GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, le comte d'Elgin est arrivé à sa résidence de Monklands, vendredi dans l'après-midi. Son Excellence, résolu de suite de faire son entrée dans la capitale le lendemain, samedi. Malgré une grande quantité de neige tombée la veille et un fort vent d'ouest, malgré le froid et les frimats, on peut dire que notre nouveau gouverneur-général eut une chaude réception à Montréal. A deux heures P. M., Son Excellence fut reçu à la Barrière du faubourg St. Antoine par le Maire et la corporation, qui lui présentèrent une adresse de félicitations et de bienvenue, à laquelle il fit une gracieuse réponse. Le comte d'Elgin invita ensuite notre maire à prendre place dans sa voiture, et le cortège défilant par les rues St. Antoine, St. Jacques et Notre-Dame, se rendit à la maison du gouvernement. Le long de la rue Notre-Dame, les différentes sociétés nationales, les compagnies du feu etc., étaient rangés en deux files, saluant le nouveau gouverneur au passage d'acclamations frénétiques et redoublées. Notre ville avait ce jour là sa physionomie canadienne, un soleil brillant, du froid, beaucoup de neige; le soleil et la neige rehaussaient les couleurs éclatantes des bannières et des drapeaux des diverses sociétés, et la population toute couverte des costumes pittoresques et variés du hiver avait un air d'animation et de gaieté, qui faisait plaisir à voir. Pour un gouverneur arrivant des Indes, c'était un spectacle nouveau.— Voici l'adresse de la corporation et la réponse de lord Elgin :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE, Nous le maire, les échevins et citoyens de la cité de Montréal, prenons respectueusement la liberté d'offrir à Votre Excellence nos sincères félicitations sur votre nomination à la place de gouverneur-général des possessions britanniques de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et sur votre heureuse arrivée au siège du gouvernement, à cette dure saison de l'année. Animés des sentiments d'attachement dévoué à l'Empire, et appréciant à leur juste valeur les avantages de notre connexion avec la mère-patrie, nous ne pouvons regretter la nomination d'un personnage d'un caractère et d'une expérience aussi distingués que ceux de Votre Excellence, que comme une nouvelle marque de l'attention de Sa Majesté pour la sûreté et le bien être de ses fidèles sujets de cette partie de ses possessions. Nous prenons la liberté d'offrir à Votre Excellence notre plus respectueuse assurance que nous serons toujours prêts à donner toute notre assistance aux mesures qui tendront à perpétuer notre connexion avec la mère-patrie, ou à promouvoir les intérêts et à avancer le bien être de cette province; et nous employerons nos efforts dans toutes les occasions pour conserver l'ordre public et maintenir la paix et l'harmonie dans cette importante cité, au nom de laquelle, comme métropole de Canada-Uni, nous prenons la liberté de donner à Votre Excellence la bienvenue cordiale. JOHN E. MILLS, Maire.

Hôtel-de-Ville, Montréal. Voici la réponse de lord Elgin à cette adresse. AU MAIRE, AUX ECHEVINS ET CITOYENS DE LA CITE DE MONTRÉAL.

Messieurs.— Je vous prie de recevoir mes profonds remerciements pour vos félicitations sur ma nomination à la charge de gouverneur-général, des possessions de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord, et pour les manifestations d'intérêt et d'attachement cordial dont vous m'avez accompagné mon arrivée dans la métropole du Canada. J'accepte avec une entière confiance l'assurance de votre volonté de prêter appui à toutes les mesures qui tendront à perpétuer la connexion entre ce pays et la mère-patrie, et à promouvoir les intérêts et à avancer le bien être de la province. Et je suis convaincu que dans vos mains, les intérêts de l'ordre public, de la paix et de l'harmonie, dans cette importante cité, seront tenus en sûreté.

A la maison du gouvernement Son Excellence fut reçu par lord Cathcart, entouré d'un brillant état-major: le major Talbot, secrétaire-militaire; l'hon. col. Bruce, le major-général Gore, col. Wetherhall, col. Young, etc. A l'autre extrémité de la salle où Son Excellence devait prêter serment se trouvaient les trois juges du banc de la Reine, leurs Honneurs MM. Rolland, Gale et Day et au centre Messieurs les conseillers exécutifs. Tous les officiers des différents départements se trouvaient présents, ainsi que le maire et les conseillers et un grand nombre des principaux citoyens. Le secrétaire Daly lui ensuite la commission de lord Elgin qui le nomme gouverneur-général, document assez volumineux, puis Son Excellence prêta les serments d'usage entre les mains de Son Honneur M. le juge Rolland, après quoi lord Cath-

cart remis à son successeur le Grand Sceau de la Province; cette cérémonie termina l'acte d'installation. Lord Elgin prit ensuite la place que lord Cathcart occupait à l'extrémité supérieure de la salle, et après une pose de quelques instants, son bonnet le maire, accompagné des conseillers s'adressa à Son Excellence, et fit lecture de l'adresse adoptée par les citoyens de Montréal, à l'Assemblée du 11 décembre dernier, comme suit:—

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le monde politique est tout occupé du nouveau gouverneur-général. Les paris sont dans l'attente. Chacun fait ses conjectures pour l'avenir. La réponse faite par le comte d'Elgin à l'adresse des citoyens de Montréal a été admirée et a causé une satisfaction générale. Pour notre part, nous savons gré au noble lord d'avoir ainsi saisi la première occasion, pour reconnaître les grands principes de gouvernement constitutionnel pour lesquels le peuple canadien a si longtemps et si constamment combattu, et dont les conséquences les plus simples et les plus raisonnables, hier encore nous étions disputées par une partie de la presse anglaise, la Gazette de Montréal en tête.

L'expression franche et honnête de la part du nouveau gouverneur-général, de l'objet de sa mission en Canada de son désir et de ses instructions de gouverner le pays en s'appuyant sur les sentiments et les sympathies du peuple Canadien, appelé à conduire lui-même à l'avenir ses propres affaires, cette expression disons-nous, est tout à fait de bon augure pour notre avenir, social et politique. La tâche du gouverneur du Canada, si difficile qu'elle soit, est loin d'être hérissée de difficultés insurmontables. Lord Elgin pourra s'en convaincre, s'il sait distinguer, le vrai parti national, le peuple du pays, des factions qui jusqu'à aujourd'hui ont voulu l'opprimer et l'exploiter pour leur profit et leur avantage. Quelque soit la lutte entre les partis, qui divisent aujourd'hui le Canada, l'impression laissée dans notre esprit, par les premiers mois prononcés par le comte d'Elgin, est qu'il laissera le peuple décider lui-même les questions politiques qui l'agitent. Nous en avons le ferme espoir; ce sera là une garantie de succès pour lord Elgin. En s'appuyant sur la majorité populaire, il ne peut y avoir d'insuccès. En s'entourant de ceux qui commandent cette majorité, mais qui la commandent par une influence naturelle et légitime, il ne peut y avoir, tout au plus, que l'inconvénient et le défaut que l'on reprochait jadis à un ministre: d'être trop fort et trop puissant. Nous souhaitons à lord Elgin un heureux séjour au milieu de nous, et que les cabinets formés sous son administration des affaires du pays, n'aient d'autre défaut que d'être trop forts.

On dit en ville et sur l'autorité d'un des passagers de l'Hibernia, qui a traversé l'Atlantique avec le comte d'Elgin, que durant la traversée Son Excellence s'est fortement prononcé en faveur de trois mesures, qui sont de la plus grande importance pour l'avenir du Canada: d'abord la libre navigation de la St. Laurent, la consolidation des droits de douanes, et enfin la réforme du tarif des postes, sur le plan adopté en Angleterre. Si Son Excellence débute ainsi, on peut espérer que son gouvernement va ouvrir une nouvelle ère à notre magnifique pays. Comme la chronique s'occupe de tout, nous ne voulons pas finir sans dire un mot sur le physique de notre nouveau gouverneur. Sa taille est au-dessous de la moyenne et il paraît prendre de l'emboulement. Quoiqu'âgé de 37 ans, il est un peu chauve, et a des cheveux et des favoris très gris teint brun et méridional, les traits fins et délicats, les yeux noirs et animés, une bouche petite et indiquant la fermeté et la décision de caractère. Sur le tout c'est une physionomie agréable et intelligente et on le dit doué de beaucoup d'éloquence.

Son Excellence le comte d'Elgin a reçu des adresses des habitants de Philippsburgh, St. Jean et Laprairie, lors de son passage dans ces trois villages. Il a paru très satisfait de ces marques d'attention et exprima en réponse, le désir d'administrer le gouvernement du Canada, pour le bonheur de ses habitants.

La proclamation d'usage pour annoncer la prise de possession des rénes de l'administration par le nouveau gouverneur est sortie samedi matin.

Le secrétaire de l'Association des Instituteurs du district de Montréal vient d'écrire une excellente lettre à la Minerve, concernant l'organisation du bureau d'Examinateur des Instituteurs du district; cette lettre appelle tous ceux qui composent la classe enseignante à se joindre pour l'avancement des intérêts du corps, afin de relever la dignité de la noble profession d'Instituteur, et d'assurer une meilleure instruction au peuple; on ne saurait trop applaudir ceux qui ont tant à cœur la régénération de notre société par l'éducation; le zèle de M. J. E. LABONTE, ses efforts constants à ranimer le courage et l'esprit public des instituteurs pour cette belle œuvre sont dignes des plus grands éloges.

LA LANCETTE CANADIENNE.—Nous avons reçu le 3e numéro de ce journal. La variété et l'intérêt des articles qu'il contient, et surtout les noms de quelques uns de contributeurs à la feuille, entr'autres ceux des Drs. NELSON père et fils, PELTIER, TAVERNIER ne doivent pas manquer d'en assurer le succès. Tous les médecins canadiens doivent s'empreser d'encourager une œuvre qui peut influer si puissamment sur l'avenir de la profession.

UN SOLDAT MOYÉ.—Un pauvre soldat allant à la rivière dimanche matin, à l'Isle Ste. Hélène vis-à-vis cette ville, s'approcha trop près de l'eau; le pied lui glissa et il disparut sous la glace.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Nous regrettons que les journaux anglais commencent déjà à recueillir l'esprit de parti parmi les habitants de Montréal. Qu'ont à faire les intérêts municipaux de la ville, avec le conservatisme ou le radicalisme. Pourquoi vouloir faire des élections une question politique? La Gazette de Montréal annonce hier matin, bien sérieusement, qu'un candidat constitutionnel, M. John Mathewson, doit se présenter au Quartier Ste. Anne, et un autre constitutionnel, M. John Orr, au Quartier Est. La conduite de la Gazette n'est-elle pas ridicule et blâmable en même temps? Vos candidats sont les constitutionnels et les autres donc... comment allez vous les appeler? Allons, messieurs de la presse anglaise, qui parlez tant de l'oubli du passé, c'est vous encore qui commencez à remuer les mauvaises passions d'autrefois. Nous en prenons acte. Mais nous espérons que cette année, surtout en ce moment, les élections seront paisibles et con-

stitutionnellement faites, non pas dans l'intérêt d'un parti, mais dans l'intérêt et pour l'avantage des habitants de cette florissante cité.

Son Excellence recevra ceux qui désirent le voir, les lundi, mercredi et vendredi de onze à trois heures.

Le Sun de New-York, annonce une invention vraiment merveilleuse, et qui, par son utilité du moins, laisserait bien loin la poudre-coton: Le lieutenant W. D. Porter, fils du brave commandeur de ce nom, s'occupe activement de mettre en œuvre l'invention du docteur McConnell, de Washington, qui a découvert une composition, combinant la force et l'économie du fer avec les qualités indestructibles du cuivre. Cette matière peut-être fondue et refondue; et avec ce métal, il sera possible de fondre des navires en une seule semaine. Les vieux navires pourront être refondus ou convertis en nouveaux. En cas d'accident, un trou peut être bouché avec une plaque du métal, en cinq minutes. Il est probable que l'on fera bientôt une première expérience sur une petite échelle.

UN TRAIT CARACTÉRISTIQUE.—Nous trouvons dans un journal américain le trait suivant, qui est vraiment caractéristique des mœurs politiques du pays.

Le gouverneur Chittenden, qui était arrivé il y a quelques années à être le magistrat suprême du Vermont, était un homme de l'extraction la plus humble, et, avant de parvenir à cette position, il tenait une taverne. Le mag auquel les suffrages de ses concitoyens l'avaient appelé ne le fit pas renoncer à son commerce, et, entre autres incidents curieux qu'amena ce double rôle de gouverneur et d'hôtelier, on cite celui-ci. Un soir, un conducteur de wagon arriva à la taverne et trouvant M. Chittenden sur la porte, il lui dit: "Gouverneur Chittenden, comme magistrat suprême du Vermont, je vous rends les hommages qui vous sont dus; mais comme aubergiste, je vous en prie de prendre soin de mes chevaux."

A une assemblée générale des actionnaires de la compagnie du télégraphe Electro-Magnétique de Montréal à Toronto, le capital de la compagnie fut augmenté jusqu'à £15,000, et il fut résolu unanimement:

"Que cette assemblée, voyant avec la plus grande satisfaction les efforts des citoyens de Québec pour établir un télégraphe entre cette ville et Halifax, et désirant rendre la ligne aussi utile que possible, considère qu'il serait désirable d'étendre la ligne de Montréal jusqu'à Québec, pour compléter la communication entre Halifax et Toronto, et que les directeurs soient par le présent autorisés à allouer 250 parts pour Québec, et de prendre les mesures nécessaires pour mettre cette résolution à effet."

MM. Andrew Shaw, John Young, John Glass, George Elder, jr. et H. Chapman, ont été nommés directeurs pour l'année courante.

A une assemblée subséquente des directeurs, Andrew Shaw, éc., a été élu président de la compagnie.

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ.—Vendredi dernier, plusieurs citoyens influents de cette ville se sont réunis dans le but de former une nouvelle compagnie du Gaz. On y a adopté un prospectus, exposant au long les vues de l'assemblée. Cette nouvelle compagnie portera le nom de "compagnie du gaz de la cité de Montréal." Son capital sera de £25,000, divisés en 2,500 actions de £10 chacune; avec pouvoir d'augmenter la somme, dans le cas de besoin, jusqu'à £50,000; chaque souscripteur doit payer un dépôt de £20. Ces actions se paieront par versements de £2 10s. Personne ne peut souscrire pour plus de 10 actions, excepté au mois de mars où un individu pourra prendre à lui seul jusqu'à 50 parts. La corporation de Montréal a le privilège de prendre à elle seule la moitié du capital.

On dit qu'un grand nombre des actions sont déjà souscrites, et que l'entreprise a toute apparence de réussir.—(Minerve.)

INCENDIE TERRIBLE à BOSTON.—Jeudi, vers dix heures du soir, une incendie considérable a éclaté à Boston. Le feu s'est déclaré dans un jeu de boules dépendant de Neptune House, entre les rues Traverse et Causeway, et s'est rapidement étendu sur une surface de plusieurs acres, devant de 75 à 100 bâtiments. Un nombre considérable d'habitants, et surtout de pauvres familles d'Irlandais se trouvent sans asile dans la saison rigoureuse où nous sommes. On attribue ce sinistre à la malveillance, et comme il a été constaté que différentes tentatives ont été récemment faites dans le même but, le conseil municipal a, jeudi soir, pris un arrêté pour autoriser le maire de la ville à offrir une récompense de 2,000 dollars à celui qui mettra un incendiaire entre les mains de la justice.

OFFICIEL.

BUREAU DU SECRETAIRE.

Montréal 30 janvier 1847.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de faire les nominations suivantes:

Le lieutenant-colonel l'honorable Robert Bruce, des gardes des grenadiers, secrétaire militaire et principal Aide-de-camp.

Le capitaine lord Alexander-George Russell, de la brigade des carabiniers et lord Mark Kerr du 20e de ligne Aide-de-camp.

Le lieutenant l'honorable Egremont Lascelles, gardes des grenadiers, et le lieutenant l'honorable Arthur Egerton, gardes des grenadiers. Extra Aides-de-camp.

BULLETIN COMMERCIAL.

MARDI MATIN, 2 Février, 1847.

L'arrivée de la Mallo Anglaise a agité le marché depuis mercredi dernier. Ceux qui ont en main des ALCANTS ont avancé leurs demandes à 25s. pour les deux espèces. Les acheteurs n'ont pas voulu payer ce prix, et il n'y a pas eu de vente en conséquence.

LA FLEUR.—Avant l'arrivée de la Mallo il y avait eu des ventes pour livraison au printemps, à 26s. 6d. à 27s. 3d. Depuis lors, il y a eu plusieurs transactions à 32s. 6d. à 33s., pour livraison au printemps, best brands, meilleures qualités.

LE BLE.—Ceux qui ont en main 6s. 8d. à 7s. pour du bon grain, livrable à l'ouverture de la navigation.

Prix des Marchés,

Montréal, 2 Février, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, s. d., p. d. Items include POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BŒUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

VENTE PAR LE SHÉRIF

Pendant le mois de Février.

J. A. Gagnon, vs. Catherine Christie Hall.—Un terrain au coin des rues Ste. Elizabeth et Vtrod, sans bâtisse. Vente au bureau du Shérif, le 16 février, à 10 heures. Marie Joseph Laiterie, vs. J.-Bte. Frenay.—Un terrain près de l'église de Berthier, avec une maison. Vente à Berthier, le 16 à 10 heures. J.-Bte. Leblanc, vs. John McKenzie.—Une terre au Lac Ouarean, seigneurie de St. Sulpice, avec un moulin à Seie, et autres bâtisses. Vente à St. Jacques de l'Achigan, le 23, à 10 heures.

Naissances.

A St. Antoine, Rivière Chamby, le 27 Janvier, la dame d'A. C. Cartier, Ec., a mis au monde un fils.

Décès.

Décédée vendredi le 29 Janvier, à l'Asile de la Providence de cette ville, Demoiselle Marie Louise Lacroix, à l'âge de 76 ans 4 mois 31 jours. Ses bienfaits répandaient partout, son mérite généralement apprécié et l'estime que tous lui prodiguaient ont été à sa mémoire un monument admirable. A ses amis elle sera d'un souvenir d'autant plus cher que, ses affections étaient bien sincères et ses qualités bien rares. Pour le pauvre c'est une bienfaitrice à regretter et pour l'orphelin une mère à pleurer. La charité qu'elle prêchait par ses œuvres se reconnaît admirablement dans ces vers pleins de sentiments de Turquet.

Donnez ce plaisir pur, ineffable, céleste, Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste. Un charme constant que rien ne doit séparer; L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance. Donnez: il est si doux de rêver en silence, Aux larmes qu'on a pu tarir.

Donnez et quand viendra cette heure où la paraded. Sous le vent de la mort languit tout oppressé, Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux; Et quand vous paraitrez devant le juge austère, Vous direz: J'ai connu la paix sur la terre. Je puis la demander aux cieux. (Communiqué.)

Au Pied du Courant, près de cette ville, vendredi dernier, presque subitement, Pierre Dufrenoy, Ec., l'un des conseillers municipaux de notre corporation, ancien et respectable citoyen de cette paroisse.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE EN BANQUEROUTE, PAR ORDRE DU SYNDIC.

JEUDI prochain le 4 FEVRIER courant sera vendu au Magasin de M. LEON GOULET No. 172 rue St. Paul tout son fonds de Magasin de marchandises sèches, très bien choisi, en un seul lot.

Les CREDITS appartenant à la Banqueroute. Le BAIL du magasin non expiré. Les conditions seront connues à l'heure de la vente. La vente à ONZE heures. 2 fév. CUVILLIER & FILS.

Vente considérable de Marchandises Sèches endommagées par le feu et par l'eau.

AUX CHAMBRES d'Encau du Soussigné, MERCREDI PROCHAIN, le TROIS du courant, sera vendu sans réserve au compte des intéressés, le fond considérable de Marchandises Sèches, on partie endommagées par le feu et l'eau, lors de l'incendie du magasin de Messrs. GREGSTON & FRERE, rue Notre Dame, consistant en: Plain Gals, Cachemire, Delaine, Orléans unis et ouvrages, Draps de Cobourg, Velours de Soie, Rubans, Bandanas de Soie, Laces, Voiles, Franges, Satin brodé et uni, Châles de Cachemire et de Thibet, Tartan ditto, Toiles, Battiste, Flanelle, Couvertes, Indiennes de prix et autres, Toile blanche et grise, Regatts, Drill, Molekings, Coton carotté, Bas et Chaussures, Cants, etc. Vente à DEUX heures. 2 février. JAMES YOUNG.

A LOUER

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE des superbes MAISONS EN PIERRE de St. TAILLÉ, situées à Beaver Hall Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacière, remise, écuries et l'eau de la-queuse, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables. S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASON & Cie, No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

GRAND MARCHÉ GRAND MARCHÉ !!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE De £3000 à £4000. Se Porte à droite, en entrant sur la rue, Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES Soussignés ayant acheté le fonds de magasin de MM. HARKIN & BADEAUX, a tant dans le 2e, prennent l'occasion d'informer respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général, qu'il commencent à le vendre au magasin de Messrs. HARKIN & BADEAUX VENDREZ le 4 du courant, et les jours suivants. Ce fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'usage de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, comme suit: Draps Casimir, flanelles, mérinos Français & Anglais, Orléans, Cachemire, Indienne, Satins, Sainette, Grosdenaples, Couvertes, Flaide, Ross, Manchons, Bourgeois, luges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

2 fév. BEAUDRY FRERE,

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné, que la TROISIEME ASSEMBLEE aura lieu à l'HOTEL DONKOA, LUNDI SOIR, le HUITIEME jour de FEVRIER prochain, à 8 heures, par M. HENRY CHAPMAN, Secrétaire Honoraire.

2 fév.

Banque du Peuple.

AVIS. LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par les présentes, que l'ASSEMBLEE GENERALE annuelle des Actionnaires aura lieu, à leur Bureau de la Banque, rue St. François Xavier, le PREMIER MARS PROCHAIN, à 3 heures, P. M. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal, 2 Février, 1847.

Banque du Peuple.

AVIS. LES Actionnaires de la Banque du Peuple, sont notifiés par les présentes, que le SEPTIEME VERSEMENT de DIX PAR CENT sur le Capital souscrit, est demandé et sera payable le et après le PREMIER MARS PROCHAIN. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal, 2 Février, 1847.

BOIS A VENDRE.

LES Soussigné offre en vente à son Clos, situé à l'entrée de la rue St. Louis, faubourg Québec, l'ancien d'Orme, de Pin, Frêne, Epipette et de Noyer tendre, bois blanc, fûtes d'épave, &c. Un assortiment de bois de sciage clair et communs d'6-paisseur assortis. Le tout à des prix réduits avec un crédit approuvé, s'adresser à H. LIONAIS, 2 février, Rue Craig.

MAISON DU GOUVERNEMENT.

MONTRÉAL, 30 Janvier, 1847. VIS est donné par les présentes que Son Excellence le Gouverneur-Général, tiendra un LEVEE à la Maison du Gouvernement, rue Notre Dame, JEUDI PROCHAIN, le 4 du courant, à DEUX heures, P. M. Les Messieurs sont priés d'apporter deux cartes avec leurs noms écrits, dont l'une doit être laissée sur la table de l'Aide-de-Camp dans le Vestibule, et l'autre donnée à l'Aide-de-Camp assistant à la présentation. Par Ordre, R. BRUCE, Secrétaire-Militaire. 2 février, 1847.

EN VENTE

A la Librairie Canadienne DUB. B. FAUBRE & CO. Rue St. Vincent, No. 3.

ESQUISSE DE LA VIE ET DES TRAVAUX APOSTOLIQUES de St. Grandeur Mgr. Paschas XAVIER de LAVAL-MONTMORENCY, Premier Evêque de Québec, suivie de l'éloge funèbre du Prélat. 1 vol. 8°, avec Portrait.—Prix, 2s. 6d. 2 février, 1847.

A Vendre par le Soussigné.

1000 QUARTS de PLATRE à Égrets de la meilleure qualité. 200 drats de Grande Morue verte. 200 quarts de Morue. 200 do Harengs d'Archat. 200 do de Baie St. George. 200 do Magareau. 100 quarts Morue de Table. 50 quarts de Saumon. 200 barils de Beurre. 50 Tonnes de Mélasse. 30 boquets de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN. 22 Jouv.

Dernier avis aux Retardataires.

Nous regrettons d'avoir à prévenir quelques uns de nos abonnés, que nous allonsayer leurs noms de nos listes, s'il n'ont pas payé immédiatement la balance de leur abonnement de 1846.

Aux Instituteurs.

MM. les Instituteurs du Canada qui veulent avoir la Revue et l'Album, sont priés de venir payer en un d'avance d'ici au 1er mars prochain.

AVIS.

LES Soussignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe...

- MAURICE BUCKLEY, JEAN LABATTE, ET. LECLERC, L. ARCHAMBAULT, JOS. BISTODEAU, A. ARCHAMBAULT, D. G. MORISON, F. CADORET, M. FLAMONDON, P. E. LECLERC, L. R. BLANCHARD, M. LAFRAMBOISE, C. BEAUREGARD, L. P. R. BLANCHARD, J. B. ST. DENIS, A. A. PAPINEAU, LEONARD BOIVIN, L. A. DESAULLES, GEO. F. BARNES.

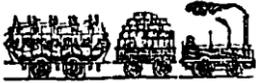
SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désire trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne...

VOYAGE A LA TERRE SAINTE, PAR MESSIRE LEON GINGRAS, DU SEMINAIRE DE QUEBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression...

AVIS.



Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique sont par les présentes notifiés et requis de payer au Trésorier...

AVIS. Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier.

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux...

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place...

AVIS. L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place...

AVENDRE S'AMEDI PROCHAIN La 1ère Livraison de l'Album de 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON

UNE Mère, (poésie) par Louise Boyeldieu d'Auvigny. Le Denier du Bédouin, (poésie), par J. Reboul...

MANUEL DE LA TEMPERANCE, APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR MR. CHINQUY.

AVENDRE: A L'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez le Dr. CÔTÉ, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.

UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE EN aide au Fonds de l'HOSPICE DE LA MATERNITÉ, aura lieu à l'Hôtel DONEGANA

JEUDI, le 11 FEVRIER PROCHAIN, A 8 HEURES P. M. SOUS LE PATRONAGE DE MESSIEURS D'ÉLÉURY, WETHERALL, ROBERTSON.

Les Quadrilles commenceront à 9 heures. Deux BALLETS de Mésiques ont été engagées pour la Soirée.

Les Billets seront prêts à être livrés le 20 du courant, chez MM. Armour & Ramsay, MM. Chalmers, M. A. Savago & Cie, et MM. Lyman & Cie.—19 janv.

BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Extrait. Montant dû aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £11,427 3 10

Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,833 17 4

La Banque sera ouverte comme d'ordinaire TOUS LES JOURS de DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les LUNDIS de SIX à HUIT heures.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Caissier.

Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846

DILIGENCES

Montréal et Québec.

TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure.

W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal, S. & C. HOUGH, Propriétaires, MICHEL GAUVIN, Québec, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN, 1 décembre.

F. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal...

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine...

AVENDRE de gré à gré. UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine...

AVIS. Le Soussigné ayant loué l'Étage inférieur du No 1741 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Étude, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

LES ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M. JOHN JONES, Tattersalles

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES, Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des chefs de famille et des jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Pendants d'oreilles, Épinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Pendules dans le dernier goût, Armoire, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme étrennes

SON ASSORTIMENT se compose d'articles nouvellement importés et n'en coûte en rien sous le rapport de l'économie, du fini et de la solidité, à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à présent dans la Cité. L. P. BOIVIN, Rue St. Paul, Marché Neuf, 22 décembre.

TRAITÉ

sur les Lois Civiles

PAR HENRI DESRIVIERES BEAUBIEN.

TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s.

En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie.

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par le mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

PELLETIERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletieries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutrin, Vison, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuil de Lorette et des Raquettes.

A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chappellerie de Londres, une porte au nord-est de la place d'armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES, Décembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HÔTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. CÔTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

LES soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.



UN grand nombre de cylindres. MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES de SHEERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. CÔTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soula et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN CÔTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS,

Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-À-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

PENSION.

DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accueil possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

Terre à Vendre

A LA CÔTE DES NEIGES. Le soussigné offre en vente, une TERRE avanta-

geusement située à la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, d'une arpent et demi de front sur le chemin du Roi, sur seize arpents de profondeur; des Tirés incontestables seront donnés à l'acquiescement. Cette magnifique terre avoisine le nouveau Cimetière de Trafalgar et les propriétés d'A. Ross, Ecuyer, et de J. B. SMITH, Ec., et offre aux familles une excellente occasion d'acquiescer une résidence agréable à la campagne, à un mille et demi de distance de la ville. S'adresser à SERAPHIN BEAUBRON dit MAJOR, Tisserand à St. Laurent. Montréal, 5 Jan., 1847.

BAPTISTE GARANT.

Âgé de 16 ans, (avec des cheveux bruns.)

DE la Paroisse de St. Rémy (par LANG DES CORDONS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées.

Bureau de l'Aurore des Canadas. Montréal 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des L MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIVIERES & DEMPSY, No. 28, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fondrières des États-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine de patente de Buck, poèles de salon à grille, Patent box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, d'ici, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'économie, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée.

BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES en BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent:—

Montres en or émaillées pour Dames, Montres riches de Messieurs, Chaînes-Cardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,

Lorgnettes Douilles en or et en acier, de Simples de Epinglettes à camée, de topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.

Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par l'Erronance de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 1846.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

PORELAINE,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Bouquets contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Érable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

AVENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keupa, 40 Balles Bouchons, 30 Quarts Vinaigre, 100 Caisacs Chandelles de Damoulin et Supermaceti. DESRIVIERES et DEMSEY.

Le Soussigné étant devenu acquiescent de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. LOUIS FLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'être nommé aux amateurs de Botanique qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui sera la collection qu'il possédait et ce qu'il respire en ce moment d'Europe, forme la collection, le plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rares en Europe, venant des îles et du Cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Ébénier, le Caladonna, l'Éronnais et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir:—

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie caracaté et autres descriptions, Draps pilotes et costum, différents couleurs, Drapeaux et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etoffes à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertures et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, I. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTÉRÊT qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$25 au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures TROIS, et dans les soirs de LUNDIS et de SAMEDIS HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, par le voisinage de l'Ottawa Hôtel. 2 juin 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 10 milles de la Rivière-du-Loup, ont été loués pendant quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Éau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents ou constamment à vendre; à Montréal, chez M. HARKIN & BADEUX; aux Trois-Rivières, chez M. LARVE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAN, St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFRAMBOISE, 100, rue St. Louis, de Paris et de France, pour Chambre, Passages, Salles, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Tableaux, Nœuds Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, de pois et Mantoux, etc.

A LOUER.

UNE MAISON en pierre à deux étages avec tigeau, hangar, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. W. W. W. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. L. S. BEAUCHEMIN. 23 octobre.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE